

PAS D'ECOLE MUSULMANE DANS VOTRE VILLE

OU VOTRE DEPARTEMENT !

Vous avez été ou allez être sollicité pour **donner de l'argent** à une association cherchant de l'argent **pour ouvrir une école... musulmane**. Soit une école dans un cadre musulman, avec prosélytisme pro-voile, mise en cause de la mixité...

Dans une vidéo publicitaire proposée par cette association, l'AMEF, on entend une très jeune **enfant se plaindre de devoir aller à l'école laïque et de ne pas pouvoir "appliquer ses principes"**. Elle encourage donc les spectateurs et auditeurs à lui donner les moyens d'avoir une école musulmane où elle apprendrait l'arabe et le coran en sus des matières habituelles.

Cette demande est inquiétante. **Est-il légitime de séparer dès le plus jeune âge des enfants** en fonction de la "religion" de ses parents et de permettre qu'ils soient endoctrinés, leur laissant ainsi peu de chance d'être intégrés et encore moins assimilés quelque jour ?

Est-il légitime, en France, pays de l'égalité des hommes et des femmes et de la tolérance de permettre que des enfants apprennent le coran, c'est-à-dire d'apprendre que la loi d'Allah serait supérieure à celle des hommes, que les juifs, les athées et les apostats devraient être condamnés à mort...On leur apprend notamment des versets comme ceux-ci :

Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les! Le Coran (al-Nisa' 4 :34)

Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité. Le Coran (al-Tawba 9 :29)

Dans une école coranique, on voile les petites filles comme on le voit sur les vidéos du site facebook de l'association *La Plume* qui a commencé à enseigner le coran aux enfants... ou sur la vidéo de publicité évoquée plus haut.



Si vous ne voulez pas d'école coranique, ne donnez pas un euro à ce projet.



Si vous ne voulez pas d'école coranique, votez pour les candidats aux élections qui prendront l'engagement de ne donner ni subventions ni permis de construire aux associations porteuses de ce projet.

Christine Tasin, Présidente de *Résistance républicaine*, <http://www.resistancerepublicaine.eu>

Bulletin d'adhésion à **RESISTANCE REPUBLICAINE**

NOM.....PRENOM.....Adresse.....

CP.....Ville.....Tél :.....Portable..... Courriel.....

Portable..... Courriel.....

Demande à devenir membre de l'association. Ci-joint chèque de 36 euros à l'Ordre de *Résistance républicaine*

Résistance républicaine 101, avenue du Général Leclerc 75685 Paris Cedex 14